



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 septembre 2024

L'assemblée générale ordinaire du Comité territorial de la Réunion s'est réunie le 28 septembre 2024 à 9H à la Maison Régionale des Sports, selon l'ordre du jour suivant :

- Désignation de la commission de contrôle des pouvoirs et des opérations de vote
- Présentation et approbation des comptes pour l'exercice 2023/2024
- Présentation et vote du budget prévisionnel
- Présentation du rapport moral
- Présentation du rapport d'activité
- Présentation du Plan d'Orientation stratégique 2020/2024
- Vote modification de l'article 8 des statuts du CTRR
- Questions diverses

Associations membres de l'assemblée générale

Etaient représentées :

RC SAINT-PAUL	représenté par Camille LAVIELLE, président
RC PORTOIS	représenté par Dominique LERICHE, président
RC SAINT-PIERRE	représentée par Audrey MENAND, présidente
RC TAMPON	représentée par Delphine PEURON, présidente
RC SAINT-GILLES	représenté par Jean Michel LABBE, président
ETANG-SALE RC	représenté par Anthony CALTEAU, président
XV DIONYSIEN	représenté par Jean Alix BABOU CARIMBACASSE, président
RC SAINT-BERNARD	représenté par Hervé REOLON, muni d'un pouvoir spécial
SAINT-JO OVALIE	représentée par Marie-Hélène NEYRA, munie d'un pouvoir spécial
ZARLEQUEENS	représenté par Jean Michel LABBE, muni d'un pouvoir spécial
RRCE	représenté par Dani BOYER, muni d'un pouvoir spécial
SC CHAUDRON	représenté par Mickael TEYSSEDRE, président
LEU RC	représenté par Juliano BERBY, muni d'un pouvoir spécial
RT SAINT-DENIS	représenté par Frédéric LESCOT, président

Représentant 14 clubs sur 16 et un total de 79 voix sur 80

Etaient absentes :

Racing Club Panonnais possédant 0 voix

MAISON REGIONALE DES SPORTS

18, route Philibert Tsiranana – 97490 SAINTE-CLOTILDE – Tél. 0262 90 90 01 - 0692 39 65 35

E-mail secretariat@rugby-reunion.re – Site internet : www.rugby-reunion.re

Rugby Social Club de Saint-Louis possédant une voix

Le nombre de voix par club est établi en fonction du nombre de licenciés. Il est déterminé par la Fédération Française de Rugby.

Membres du comité directeur :

Etaient présents :

Daniel BLONDY, président Jérôme AGENOR

Monique CATHALA, vice-présidente Jean Claude BOUCHETAIL

Delphine CATHALA, trésorière Daisy ADOLPHE

Marie-Hélène NEYRA, secrétaire générale adjointe Christian MLANAO

Bernard SEVAI Frédéric PLANAS

Jean Michel HUBERT

Audrey MENAND

Jean Michel LABBE

Invités :

Monsieur Philippe BALLET-BAZ, directeur du CREPS

Steve Nardon, CTL

Laura BANTOURÉ, chargée de développement

Ludovic FONTAINE, CTC

Philippe CANITROT, CTC

Martien ADOLPHE, CTER

Vanessa Louise, secrétaire

Naëlsie ROBERT, chargée de communication

Romain CAZAMBO, apprenti BPJEPS

Le quorum (la moitié des clubs représentant au moins la moitié des voix) est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants. Il remercie de sa présence monsieur Philippe Ballet – Baz directeur du CREPS, et lui donne la parole

Celui-ci félicite le comité pour le travail accompli. Il souligne. La réussite sportive des rugbymen de la réunion dont 2 représentants (une fille et un garçon) ont participé aux Jeux olympiques. Il remercie le président pour les excellentes relations qu'il a entretenues avec le CREPS, et souhaite que la nouvelle équipe continue le travail entrepris.

L'assemblée désigne 3 personnes qui procèdent au contrôle des pouvoirs et procurations (Daisy, Vanessa, Virginie.

Organisation générale, situation du Comité et présentation du rapport moral

Le président présente le rapport moral figurant en annexe

Celui-ci est approuvé avec

Suffrages exprimés : 89

Blancs ou nuls 13

Pour : 73

Contre : 3

Présentation du rapport d'activité

Celui-ci est présenté sous forme de power point figurant en annexe.

Présentation du pos 2020/2024

Steve Nardon, le conseiller technique de Ligue présente le bilan du POS

Le plan d'orientations stratégiques a été évoqué et décrit lors des précédentes assemblées générales. Il a été mis en place à la demande de la Fédération et sur le modèle de celui qu'elle a élaboré au niveau national. L'aide de la FFR est conditionnée à la réussite de celui-ci.

Les 4 actions programmées étaient

Structurer le rugby réunionnais

Augmenter la pratique en école de rugby et la pratique féminine

Rayonner sur le territoire et au-delà

S'engager pour le territoire

Ces quatre actions ont été intégralement réalisées (cf. bilan d'activité)

Notre bilan a suscité des commentaires élogieux de la FFR

Le montant alloué est celui qui a été programme (voir page 16 du bilan d'action)

Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2023 2024

Ces comptes ont été arrêtés du 13 juin par le Comité Directeur.

Monsieur Patrick Patchez, commissaire aux comptes présente son rapport sur les comptes annuels. Ce rapport est joint au présent compte rendu.

Les comptes sont certifiés sans réserve.

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 68.712 euros

Comme l'a expliqué l'expert-comptable lors du comité directeur il s'agit d'un phénomène purement conjoncturel qui s'explique par différents facteurs dont le principal est l'activité du comité. Le comité privilégie une gestion dynamique avec la mise en place de nombreux projets et actions (par exemple le

déplacement de 3 sélections en juin). Il faut noter à cet égard que les frais de fonctionnement ne représentent que 10% des dépenses, ce qui est très largement au-dessous des pourcentages observés dans les associations.

Pas de question. L'assemblée procède au vote ;

Nombre de voix : 89

Suffrages exprimés : 86

Blancs ou nuls : 3

Pour : 86

Contre : 3

Les comptes sont approuvés

Présentation et vote du budget prévisionnel

Le président fait remarquer qu'il eut été plus cohérent que les futurs élus préparent le budget prévisionnel. Celui-ci devant être joint aux demandes de subvention, il a été élaboré par l'équipe dirigeante actuelle.

Il ne suscite aucune question

L'assemblée procède au vote

Suffrages exprimés : 78

Nuls : 11

Pour 75

Contre 3

Le budget prévisionnel est approuvé

Vote modification article 8 des statuts

Il s'agit en fait d'une rectification : pourtant, la représentation féminine dans les instances dirigeantes, qui figurait dans nos anciens statuts puisqu'elle est obligatoire avait disparu dans la version de 2021

Elle est proportionnelle à la proportion de licenciées féminines. Deux options sont proposées : celle figurant dans nos anciens statuts, et celle des statuts types des ligues (document joint)

L'assemblée approuve à main levée la mise au vote lors de la prochaine AGE

Questions diverses :

La présidente de la commission arbitrage met au vote les points suivants (voir page 15 du rapport d'activité)

Application des règlements fédéraux concernant le défraiement des officiels de match (arbitres et représentants fédéraux)

Application des bonus prévus à la charte de l'arbitrage

Elle propose par ailleurs que les 25 euros versés aux clubs fournissant des arbitres soient désormais versés à la commission arbitrage.

Résultats du vote

89 votes : 55 POUR

36 CONTRE

Remise des récompenses fédérales et des kits de labellisation EDR

Récompenses fédérales Promotions 2022 et 2023

Les récipiendaires sont

Pour la médaille de Bronze

Camille LAVIELLE

Bernard SEVAL

Damien CHANE KAYE BONE

Jean Claude BOUCHETEIL

JP LOUMAGNE

Willy PONGERARD

Médaille d'argent :

Mickeal TEYSEDRE

Fabrice VITRY

Médaille de Vermeil

Daniel BLONDY

Remise des kits de labellisation EDR

Voir page 6 du rapport d'activité

3 EDR ont vu leur labellisation renouvelée

- RC Saint PAUL
- XV Dionysiens
- Saint Jo Ovalie

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les participants et clôture l'assemblée générale à 11H00.

Le président

Le Secrétaire général

